L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux: 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS

MERCREDI, 1er FEVRIER 1893.

PETITES ANNONCES.

LEÇONS D'ESPAGNOL.

AUX personnes parlant le français et vice-versa. S'adresser par lettres à M. Augustin Diadier, bureau de l'ABEILLE. 31 jan—6f

A VENDRE.

A VENDRE—Un bon magasin de tailleur avec une bonne clientèle; un excellent placement pour une personne connaissant le métier. S'adresser Jos Brandner, No 34 rue Bourbon. 22 janv 3p

DEMANDES.

ON demande—Un appprenti serrurier. S'adresser 73 Ste-Anne. 22 jan—6f

ON demande—Une jeune fille s'entendant parfaitement au service de la salle à manger. Elle doit être bien recommandée. S'adresser de 9 heures à midi au No 244 Second street, coin Coliseum. 25 janv—7t

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée dans le Sixième District.

Mme Fannie V. Harris versus Ernest Lyon.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.—No 37,524.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St-Charles dans la rotonde de l'Hôtel St-Charles, dans le Premier District de cette ville le MERCREDI, 1er février 1893, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet désigné par le No municipal 443 borné par les rues Constantinople, Marengo, Baronne et Carondelet; le dit lot est désigné par le numéro quinze et mesure trente pieds cinq pouces de face à la rue Constantinople, sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; le dit lot et autres sont sur un plan dans un livre de plan annexé à un acte déposé au bureau de S. Magner, ex-notaire de cette ville, le 5 avril 1865 et (sur) le dit plan, le dit îlet est représenté par le No 71

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Sherif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 déc—30—janv 6 13 20 27—fév 1

Vente de propriété de valeur, améliorée, portant le numéro municipal 35 avenue Cleveland,

(ancienne rue Gasquet).

Succession de Catherine Richardson, épouse de Charles J. Gregson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,335—En vertu d'un ordre de vente, daté du 29 décembre 1892, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse d'Encan St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, dans le premier District de cette ville, le MERCREDI 1er février 1893 à midi, de la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les améliorations situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No deux, dans l'îlet borné par les rues Gasquet, Canal, Derbigny et Roman; le dit lot mesure vingt-sept pieds de face à la rue Gasquet, maintenant l'avenue Cleveland, sur cent-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, toute mesure anglaise, entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan daté le 23 juin 1853, déposé dans les archives de William Shannon, notaire, étant le No 15 de son livre de plans.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

VICTOR MAUBERRET,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

30 déc—30—janv 6 13 20 27—fév 1

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Letitia McMahon, née Byrnes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,903—Division A—Attendu que J. B. Viuet, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur datif dans la succession de feue Letitia McMahon, née Byrnes, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1er fev—1 5 10

Succession de Christoph Ehlers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,661—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en a ont) pour lesquelles le compte final présenté par John B. Viuet, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1er fév—1 5 10

Succession de Mary Strosenberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 37,958—Division D—Attendu que John B Viuet administrateur public a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Mary Stroesenberg, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

1er fév—1 5 10

Succession de Mme Elizabeth Bernard.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 37,933—Division C.—Attendu que Frank E. Bernard a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Elizabeth Bernard, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28janv—28—1 6 fév

Succession de Peter Liulia.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 37,864—Division D—Attendu que John B. Viuet a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Liulia, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

28 jan—28—fév 1 6

Succession de Robert C. Cummings.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 37,869—Division D.—Attendu que John P. Moore a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Robert C. Cummings, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

A. V. FLOTTE, Greffier.

24 jan—24 28—2 fév

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,546—Division E—Henry E. Grice vs. ses créanciers—Ordre de Cour—La pétition ci-dessus prise en considération—Il est ordonné qu'une réunion des créanciers de Henry E. Grice, après avis légal et délai, soit convoquée et tenue pardevant W. Morgan Gurley, notaire public, en son bureau, dans le Morris Building, coin des rues Camp et Canal, en cette ville, le LUNDI, 23me jour de février 1893, à partir de 11 heures A. M., pour délibérer sur les affaires du pétitionnaire, élire un syndic, ... dans cette affaire de un, deux et trois ans de la date de la dite réunion, lui sera ou non accordé, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Bernard McCloskey soit nommé comme l'avocat pour représenter les créanciers absents en cette affaire.

Nlle-Orléans, 18 janvier 1893.

Signé GEO. H. THÉARD, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

20 janv—20 27—fév—5 12 19

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,777—Division A.—Theresa Hoffman vs. ses créanciers—Ordre—Que la cession des biens de la pétitionnaire, Theresa Hoffman, soit et est par le présent acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une réunion des dits créanciers soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, Esq., notaire, en son bureau, No 3 1½ rue Carondelet, en cette ville, le 16me jour de février 1893, à 11 heures A. M. dans le but de délibérer sur les affaires de la dite pétitionnaire, élire un syndic et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne ainsi que les biens de la dite pétitionnaire soient suspendues et que Thos. S. Ellis, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents dans cette affaire.

Nouvelle-Orléans, 12 janvier 1893.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député-Greffier

14 jan—5f au 16 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de district pour la paroisse d'Orléans—No 37,675—Division B—John Jacobs vs ses créanciers.—Ordre de Cour.—Que la cession des biens du pétitionnaire John Jacobs soit et est par le présent acceptée par la cour au bénéfice de ses créanciers; et il est ordonné qu'une réunion des créanciers du pétitionnaire soit convoquée et tenue pardevant John R. Legier, Esq., notaire public, à son bureau, No 3 1½ rue Carondelet, en cette ville, LUNDI 6me jour de février 1893, à 11 heures A. M., dans le but de délibérer sur les affaires du dit pétitionnaire, d'élire un syndic et de voter sur toutes matières qui pourraient leur être soumises, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les biens du dit pétitionnaire soient suspendues, et que Sam Henderson Jr, Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 30 décembre 1892.

(Signé) FRED. D. KING, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN Député-Greffier.

6 janv—5 fois 6 fév

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 31 JANVIER—CLASSE No 126

Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me
30	50	55	61	63	68	73	42	13	25	11	43	69

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.

En témoignage nous apposons notre signature.

Ce 31 janvier 1893—4 heures P. M.

J. A. A. ROUSSEAU.
DAN. A. WILSON.
Commissaires.

Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

Plus d'Un Quart de Million Distribué.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public, et sa franchise a été reconnue comme faisant partie de la présente Constitution d'Etat de 1879, par un vote populaire énorme.

Devant continuer jusqu'au 1er janvier 1895.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les **grands tirages à numéros simples** ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Renommée depuis vingt ans, par intégrité de ces tirages et le prompt paiement des lots, attestée ainsi qu'il suit:

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-similé de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
W. L. Cabell

COMMISSAIRES.

Nous soussignés Banques et Banquiers paieront tous les Lots gagnés dans les Loteries de l'Etat de la Louisiane, qui seront présentés à nos comptoirs.

R. M. WALMSLEY, Prés La Nat. Bank
P. LANAUX, Prest. State Nat. Bank.
A. BALDWIN, Prest. N. O. Nat. Bank.
CARL KOHN, Prest. Union Nat. Bank

TIRAGE MENSUEL DE $5.00

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 7 FEVRIER 1893

GROS LOT: $75,000

100,000 Numéros dans l'Urne

LISTE DES LOTS

1 Lot de..	$75,000, soit	$75,000
1 Lot de..	20,000,....	20,000
1 Lot de..	10,000,....	10,000
1 Lot de..	5,000,....	5,000
2 Lots de..	2,500,....	5,000
5 Lots de..	1,000,....	5,000
25 Lots de..	300,....	7,500
100 Lots de..	200,....	20,000
200 Lots de..	100....	20,000
300 Lots de..	60,....	18,000
500 Lots de..	40,....	20,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de	$100, soit......	$10,000
100 Lots de..	$60, ...	6,000
100 Lots de..	$40, ...	4,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de	$20, soit.....	$19,980
999 Lots de	$20, ...	19,980

3,434 Lots se montant à.... $265,460

PRIX DU BILLET:

Billets entiers, $5; Deux Cinquièmes, $2; Un Cinquième, $1; Un Dixième, 50 cents; Un Vingtième, 25 cents.

Prix pour les clubs, 11 billets entiers ou leur équivalent en fractions pour $50.

TAUX SPECIAUX POUR LES AGENTS

AGENTS DEMANDÉS PARTOUT.

IMPORTANT.

ENVOYEZ L'ARGENT PAR L'EXPRESS A NOS FRAIS, PAS MOINS DE CINQ PIASTRES,

Sur lesquelles nous paierons tous les frais et nous payons d'avance les frais d'express sur les **BILLETS** et les **LISTES DE LOTS** envoyés à nos correspondants.

Adressez à **PAUL CONRAD,** Nouvelle-Orléans, Lne.

Donnez l'adresse en plein et faites la signature lisible.

Le Congrès ayant passé des lois défendant le service de la malle à TOUTES LES Loteries, nous nous servons des Compagnies d'Express pour répondre à nos correspondants et pour envoyer les listes de lots.

Les listes officielles des lots seront envoyées sur demande à tous les agents de localités après chaque tirage en nombre voulu, par Express, sans frais aucuns.

ATTENTION.—La présente charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, qui fait partie de la Constitution de l'Etat, et qui, en vertu d'une décision de la Cour Suprême des Etats-Unis, constitue un contrat inviolable entre l'Etat et la Compagnie de Loterie, restera en vigueur **JUSQU'EN 1895.**

En achetant un Billet de la LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE voyez que le Billet soit daté à la Nouvelle-Orléans; que le Lot tiré à son numéro soit payable à la Nouvelle-Orléans; que le Billet soit signé par PAUL CONRAD, Président; qu'il soit endossé avec les signatures des Généraux G. T. BEAUREGARD, J. A. EARLY et W. L. CABELL, ayant aussi la garantie de quatre Banques Nationales, par l'entremise de leurs Présidents, de payer n'importe quel lot présenté à leurs comptoirs.

Il y a tant de systèmes inférieurs et malhonnêtes à vendre sur le marché pour lesquels les vendeurs reçoivent d'énormes commissions, que les acheteurs doivent y faire attention, et se protéger en insistant pour avoir des **BILLETS DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE** et pas d'autres, s'ils veulent la chance au lot annoncé.

VENTES A L'ENCAN

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de maison, argenterie, etc.

Interdiction de S. R et R. S. D. Henderson.

No 33,694—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune—SAMEDI, 11 février 1893, à 11 heures A. M. sur les lieux No 505 rue Magasins entre Richard et Orange, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 janvier 1893 et rendu dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant sur les lieux.

31 janv—31—1 8 fév à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Résidence centrale et commode en briques à deux étages, No 268 RUE CARONDELET,

Entre Calliope et l'avenue Howard.

Succession de Paul Marie Duval Grandmaison.

No 18,111—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau No 177 rue Commune.—MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 12 janvier 1893, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

La résidence en briques à deux étages centralement située, No 268 rue Carondelet contenant vestibules au premier et au rez-de-chaussée, salons doubles, salle à manger, cuisine, dépense, etc., au rez-de-chaussée, chambres à coucher confortables et galleries, chambres au premier, citerne, dépendances, grande cour dans le fond et allée de côté, etc.

Le lot est décrit comme suit:

Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 215, borné par les rues Carondelet, Calliope, et les avenues St Charles et Howard, lequel lot commence à une distance de 42 pieds de l'encoignure Calliope et mesure 40 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Carondelet, 30 pieds 7 pouces 2 lignes de largeur à la ligne du fond sur 127 pieds 10 pouces 5 lignes de profondeur et est composée de deux portions de terre, une, la plus rapprochée de la rue Calliope étant désignée par la lettre B, sur un croquis fait par D M. Brosnan, voyer, daté le 9 juin 1888 et annexé à un acte pardevant M. C. Soniat, notaire public, daté le 24 juillet 1888; et l'autre est désignée par le No 1, sur un croquis par C. Schuander, voyer, daté le 26 avril 1886, annexé à un acte passé pardevant C. T. Soniat, notaire public, le 10 juin 1886. Confortablement bâtie, convenable au centre des affaires et ayant de grands terrains, rendant la propriété extrêmement désirable et de valeur permanente.

Conditions.—La moitié ou plus comptant et la balance à 1 ou 1 et 2 ans pour billets portant 7 pour cent d'intérêt par an, 5 pour cent honoraires d'avocat, police d'assurance transférée aux porteurs des billets. L'acte devra contenir la clause de non-aliénation et vente sans estimation et toutes autres clauses usuelles de garantie. L'acquéreur assumera les taxes de 1893 et aura droit de possession et de locations à partir du 1er mars 1893. Un dépôt de 10 pour cent comptant sera requis pour lier la vente.

Acte de vente pardevant C. T. Soniat Esq., N. P., aux frais de l'acquéreur.

29 jan—29—fév 1 8 15 22—mars 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double en bois bien situé Nos 1,024 et 1,024 1½ rue Magasins,

Entre Général Taylor et Peniston.

Succession du Rev. Geo. W. Walker.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—No 37,543.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur.—Bureau 177 rue Commune—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan St Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable F. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, daté le 30 décembre 1892, et rendu dans la succession ci-dessus intitulée:

Le cottage double en bois, bien situé, Nos 1024 et 1024 1½ rue Magazine, entre Peniston et Général Taylor, dans l'îlet, autrement borné par la rue Constance, dans le Sixième District de cette ville. Il est retiré du trottoir et a galerie de façade, 10 chambres, 2 citernes, allée de côté, cours devant et derrière, hangars, etc. Le lot est désigné par le No 4 de l'îlot No 10, sur un plan déposé en l'étude de James Graham, ci devant notaire en cette ville, et mesure 32 pieds 6 pouces de face rue Magazine sur 115 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Dans un voisinage de choix, et faisant face à deux voies de chars à cheval et sur une des principales rues de la ville. Un bon placement dans une bonne location.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, le reste en un et deux ans de crédit pour billets spécialement garantis par hypothèque ou lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité; dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred. Leibel, Esq. notaire public, aux frais de l'acquéreur.

1er janv—1 4 11 18 25—1er fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

L'élégante résidence en bois à deux étages.

No 169 avenue Washington, entre les rues Camp et Chestnut.

Succession de C. B. Buddecke.

No 37,036—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR MACON, DENIS & KERNAGHAN. W. A. Kernaghan, encanteur, bureau, No 14 rue Carondelet—MERCREDI, 8 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 19 décembre 1892, et signé le 23 décembre 1892, par l'Hon Fred D. King, juge de la cour susdite, Division B, dans l'affaire mentionnée plus haut, la propriété décrite ci-après, à savoir:

La belle résidence en bois bien bâtie, à deux étages, No 169 Avenue Washington dans le Quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par l'Avenue Washington, les rues Quatrième, Camp et Chestnut. Elle est retirée du trottoir, avec une belle grille en fer, le pavage Schillinger pour se promener et cour pavée, ouvertures de chaque côté et ayant une grande galerie, corridor, salons avec arches, salle à manger, office, cuisine, chambre de décharge au premier étage, corridor, cinq chambres à coucher, chambre à bain, galeries devant et derrière au second étage, citernes et hangar.

Le lot de terre est désigné par le No 14 et mesure 39 pieds de face à l'avenue Washington sur 125 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Elle est située sur une belle avenue large et pavée dans une des plus jolies parties du Garden District, entourée de lignes de chemins de fer et à proximité du centre des affaires. C'est une charmante résidence et un excellent placement.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance à un crédit de 1 et 2 ans contre des billets spécialement garantis par hypothèque et lien du vendeur, portant 7 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à paiement final, 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour forcer la collection des billets; les améliorations devant être tenues assurées et la police transférée au détenteur des billets, et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1893, au dessus du prix d'adjudication, 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant C. T. Soniat, Esq., N. P.

7 jan—7 14 21 28—fév 4 8

ANNONCE JUDICIAIRE

La résidence à deux étages bien située, No 505 rue Magasins,

ENTRE LES RUES RICHARD ET ORANGE.

Interdiction de S. R. et R. S. D. Henderson.

No 33,694—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MERCREDI, 15 février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Geo H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, en date du 11 janvier 1893, et rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée—

La désirable résidence en bois à deux étages, No 505 rue Magasins, entre Richard et Orange, dans l'îlet autrement borné par les rues Camp et Félicité, Premier District de cette ville, retirée du trottoir et ayant double galeries de façade, vestibules au-dessus et au-dessous, salon, salle à manger, cuisine, dépense etc., au-dessous, et des chambres à coucher confortables et chambres à galeries au-dessus, citerne, hangar, arrière-cour, etc. Le lot est désigné comme cette demi ou moitié la plus rapprochée de la rue Richard d'un certain morceau ou portion de terre composé de la totalité du lot No 3 et d'une moitié du lot No 2, sur un plan dressé par W. T. Thompson, assistant voyer de la municipalité No 2 de cette ville, daté 23 avril 1846 et mesurant plus ou moins 20 pieds 6 pouces 4 1½ lignes de face à la rue Magazine sur 120 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur s'étendant en arrière à une allée commune dans le fond 12 pieds de largeur, courant à travers de la rue Félicité à la rue Orange, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, etc., y appartenant. Près des marchés, écoles et églises; rue pavée en bloc carré, chars passant devant la porte.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, et le reste à un an de crédit; pour billet spécialement garanti par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de la vente jusqu'à parfait paiement; 5 pour cent honoraires d'avocat et la police d'assurance transférée au porteur du billet, et toutes autres clauses de garantie usuelles; dépôt de 10 pour cent comptant requis pour lier la vente. Actes de vente pardevant Fred. Zengle, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur. 15 janv—15 18 25—1 8 15 fév

SANS RÉSERVE.

Le Cottage à Deux Corps de Logis TOUJOURS BIEN LOUÉ.

Nos 333 et 333 1½ rue Derbigny,

Entre Colombus et Kerlerec.

Pour Effectuer un Partage.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau; 177 rue Commune—MERCREDI, 8 février 1893, à midi, à la Bourse St-Charles, il sera vendu à l'encan:

Le cottage à deux corps de logis, bien situé et productif, Nos 333 et 333 1½ rue Derbigny, entre Colombus et Kerlerec, ayant 8 chambres et mansardes dans la bâtisse principale et 2 chambres dans un bâti se détachée, allée double sur le côté, cuve, arrière-cour, etc. Le lot mesure 31 pieds 5 pouces 7 lignes de face sur une profondeur de 100 pieds, à peu près à un îlet des chars des rues Esplanade et Claiborne. La propriété rapporte $264 par an.

Conditions. Une moitié ou plus comptant et le reste à un an, avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garantie; dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant A. Doriocourt, notaire, aux frais de l'acquéreur.

26 jan et 8 fev

VENTES A L'ENCAN.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Meubles de bureau, stock de commerce, installations, coffre-fort et meubles, deux chevaux, un wagon, etc.

In Re Matt H. Stock vs ses créanciers.

No 37,908 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, Encanteur—Bureau, 177 rue Commune—MARDI, 7 février 1893, à 11 heures A. M., au magasin No 38 rue Poydras, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans, daté 25 janvier 1893, et rendu dans l'affaire ci-dessus—

Tout et en particulier le stock de commerce, meubles de bureau, installations, cheval, wagon, et meubles, le tout d'après inventaire enregistré.

Conditions—Comptant sur les lieux.

28 jan—28 29—1 5 fév à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

PROPRIÉTÉ DANS LE TROISIÈME DISTRICT.

Succession de John Lex et Cecelia Bimesmier, sa femme décédée.

No 37,399.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 177 rue Commune—JEUDI, 23 février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St-Charles, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, pour la paroisse d'Orléans, daté le 11 janvier 1893, et rendu dans la succession ci dessus mentionnée—

Six certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet 38, borné par les rues Magistrat, Warsaw, Havane et Vertu, désignés par les Nos 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 16, et mesurent comme suit: Le lot No 10 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magistrat, sur 240 pieds 5 pouces 3 lignes de profondeur, le lot No 10 mesure 32 pieds de face à la rue Magistrat, sur 221 pieds 5 pouces sur la ligne du lot No 10, et 200 pieds 4 pouces sur la ligne du lot No 12, le lot No 12 mesure 32 pieds 4 pouces de face à la rue Magistrat et 179 pieds 4 pouces et 5 lignes de profondeur. Les lots 14 et 15 mesurent 32 pieds de face à la rue Warsaw, sur 110 pieds de profondeur. Le lot No 16, formant l'encoignure des rues Warsaw et Magistrat, a 30 pieds de face à la rue Warsaw, sur 110 pieds de profondeur et face à la rue Magistrat.

Conditions—Comptant.

Vingt pour cent doit être déposé au moment de l'adjudication pour lier la vente.

Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais de l'acquéreur.

15 janv—15 18 25—1 8 15 23 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le spacieux cottage double en briques, avec deux étages dans le fond,

Nos 28 et 28 1½ rue St-Ferdinand,

Entre les rues Decatur et Chartres.

Succession de Phillip Paul Chabert.

No 36,409—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS.—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau, 177 rue Commune.—JEUDI, 23 février 1893, à midi, à la BOURSE D'ENCAN DE L'HOTEL ST CHARLES, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un jugement rendu le 3 janvier 1893, et signé le 9 janvier 1893, par l'Hon T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, dans la succession ci-dessus intitulée—

Le cottage double en briques bien situé, avec bâtisse à deux étages détachée à l'arrière, Nos 28 et 28 1½ rue St Ferdinand, contenant 6 chambres dans la bâtisse principale et 4 chambres dans la bâtisse à l'arrière, 2 citernes, double allées de côté et une arrière cour, bien carrelée. Le lot est désigné par le No —, dans l'îlet No 2, faubourg Washington, d'après un plan particulier dressé par Vicioqui, le 9 février 1839, un extrait duquel est annexé à un acte passé pardevant T. Seghers, notaire public, le 26 février 1839, comme étant une vente par Francois A. Favre à Ph. Chabert, le dit lot mesure 25 pieds de face à la rue St Ferdinand, entre les rues Moreau et Victoire, sur 88 pieds 4 lignes de profondeur, et étant partie des lots Nos 7, 8 et 9, de l'îlet No 2, d'après le plan primitif de cette partie du faubourg Washington, fait par Jos. Pilié, voyer de ville, le 19 mars 1836, et déposé en l'étude de Felix de Armas, Esq., anciennement notaire, dans un district très populeux, convenable aux lignes de chars et à la navigation.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, au gré de l'acquéreur, le reste à 1 et 2 ans de crédit, pour billets spécialement garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses ordinaires de garanties, dépôt de 10 pour cent comptant pour lier la vente.

Acte de vente pardevant F. O. Charbonnet, Esq., notaire public, aux frais de l'acquéreur.

22 janv—22 25—1 8 15 23 fév

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété attrayante dans le Sixième District, coin Jennet et Octavia.

17 terrains vagues dans l'îlet borné par les rues Arabella, Joseph, Colisée et Perrier.

2 terrains vagues coin des rues Chestnut et Valence.

L'îlet de terre borné par l'avenue Peters et les rues Octavie, Jennet et Boudousquié.

10 lots de terre formant les coins Camp et Léontine et Camp et Valmont.

Mary Louise Christian, épouse, et al. vs. Paul J. Christian, Jr., et al.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C—No 35,983.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, Encanteur—Bureau No 155 rue Commune.—MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un jugement de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, rendu le 11 janvier 1893, et signé le 17 janvier 1893, dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, savoir:

1° Un certain morceau de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, passages, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé, gisant et s'étendant dans le Sixième District de cette ville [anciennement dans la paroisse Jefferson, dans cet Etat] dans le carré borné par les avenues Peters et St-Charles [ci-devant Naiades] les rues Octavie et Jennet, désigné comme le carré No cinquante-trois, sur le plan primitif de Rickerville, dressé par J. Buisson, et W. G. Thompson, voyer, en date du 23 mars 1849, et déposé pour qu'on s'y réfère au bureau de Jos. A. Beard alors notaire, par la lettre D, sur un plan dudit carré fait par C. G. de Lisle, le 16 mars 1869 et annexé pour qu'on s'y réfère, à un acte pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 9 avril 1869, et le même mesure 120 pieds rue Jennet, sur 185 pieds de profondeur et de façade rue Octavie, entre lignes parallèles formant le coin des rues Jennet et Octavie, laquelle dite propriété est la même acquise par vente de Philip Brown, par acte pardevant E. Bouny, notaire public, le 28 décembre 1882.

2° Dix-sept terrains avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième district de cette ville, [anciennement la paroisse Jefferson en cet Etat], dans ce qui est communément appelé "Hurstville" dans le carré borné par les rues Arabella, Joseph, Colisée ou Plaquemine et Perrier, lequel est désigné par le numéro quarante-deux, sur un plan de F. N. Tourné sous la date du 15 février 1860, déposé pour référence en l'étude de A. Commandeur, alors notaire en cette ville. Les dits terrains sont désignés par les numéros de Un à Dix inclusivement, et les numéros de Quatorze à Vingt inclusivement; desquels terrains les numéros de un à dix inclusivement sont contigus les uns aux autres et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Joseph sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le terrain Un formant le coin des rues Joseph et Colisée ou Plaquemines; et le terrain numéro Dix, le coin des rues Joseph et Perrier. Les terrains numéros de Quatorze à Vingt inclusivement se touchent tous et mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Arabella, sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles; le terrain vingt formant le coin des rues Arabella et Colisée ou Plaquemines, laquelle propriété fut acquise par Paul J. Christian de Jas. M. Cresson, par acte pardevant T. J. Beck, ancien notaire en cette ville, le 18me jour d'août 1869.

3° Quatre certains lots de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances leur appartenant, ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième district de cette ville, anciennement dans la ville et paroisse de Jefferson, dans cet Etat, et désignés comme lots Nos un et deux dans l'îlet borné par les rues Camp, Chestnut, Cadix et Valence et désignés sur un plan fait par C. A. Hedin, le 12 février 1853, déposé en l'étude de T O Starke, notaire, comme plan No 133, les dits lots se touchent et mesurent chaque. 30 pieds de face à la rue Valence, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro un formant le coin des dites rues Chestnut et Valence.

4° Un certain îlet de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances lui appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situé dans le Sixième District de cette ville (anciennement Rickerville, paroisse de Jefferson, dans cet Etat) et désigné comme l'îlet No cinquante, sur un plan fait par Benjamin Buisson et W. Thornton Thompson, voyer, le 23 mars 1849, déposé à l'étude de J. R. Beard, notaire en cette ville. Le dit îlet mesure cent six pieds deux pouces de face à l'Avenue Peters et la rue Octavia, et deux cent soixante dix pieds de face aux rues Jennet et Boudousquié.

La dite propriété fut acquise par achat de James B. Guthrie par un acte passé pardevant E. Barnett, ancien notaire en cette ville, le 21 octobre 1870 et le dit Guthrie acquit la dite propriété par achat de Otto H. Karstendith, par un acte passé pardevant Selim Magner, ancien notaire en cette ville, le 17 juillet 1869.

5° Dix certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, privilèges et dépendances leur appartenant ou qui en quelque sorte en dépendent, situés dans le Sixième District de cette ville dans cette partie connue comme Rikerville (anciennement dans la paroisse de Jefferson dans cet Etat), dans l'îlet No 24, borné par les rues Camp, Valmont, Léontine et Chestnut, d'après un plan de Buisson et Thompson, voyers, daté le 23 mars 1849, déposé en l'étude de J. R. Beard, notaire en cette ville, et désignés sur le dit plan comme lots Nos un à dix inclusivement. Le lot No un forme le coin des rues Camp et Léontine et mesure 30 pieds un pouce de face à la rue Camp sur 120 pieds de profondeur et de face à la rue Léontine; et les lots Nos deux, trois, quatre, cinq, six, sept, huit et neuf se touchent et mesurent, chacun, 31 pieds à la rue Camp, sur 120 pieds de profondeur; le dit lot No neuf formant le coin des rues Camp et Valmont, et le lot No 10 mesure 29 pieds de face à la rue Valmont, sur 139 pieds 1 pouce de profondeur.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

Les actes de vente pardevant Omer Villeré, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 jan—25—1 8 15 22 fév—1 mars

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Moritz Shocket.

No 37,236.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau: No 155 rue Commune, il sera vendu à l'encan, LUNDI, 6 février 1893, à 11 heures A. M., au No 155 rue Commune, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Thos C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, en date du 23 janvier 1893, pour le compte de la susdite succession—

Un piano carré de Ballet & Comston, 2 violons, 1 orgue de Ro 4, 3 bagues en or, 1 mandoline 1 guitare, 2 malles, effets de toilette, 1 montre plaquée et chaîne.

Conditions—Comptant à l'adjudication.

25 janv—25 29—1 6 fév

50 Bons à Primes de la Ville de la Nouvelle-Orléans.

IL SERA VENDU A L'ENCAN, à la Bourse St Charles, rue St-Charles, entre Gravier et Commune, à midi, MERCREDI, 1er février 1893, en vertu d'un ordre du Board de Liquidation du Pelican Mutual Benevolent Association.

Conditions—Comptant.

SPEAR & ESCOFFIER, Encanteurs, No 155 rue Commune.

21 jan—21 25 28—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de choix et bien situées

—DANS LES—

SIXIÈME, DEUXIÈME ET PREMIER DISTRICTS.

No 193 rue Dumaine, entre Tremé et St-Claude—Belle maison à double corps-de-logis à un étage, avec attic.

No 35 rue St-Philippe, entre Royale et Chartres—Une résidence à un étage.

Nos 451 et 451 1½ rue Melpomène, entre les rues Clara et Magnolia—Maison double à un étage retirée de la rue.

No — rue Aline, entre les rues Magasins et Live Oak—Joli cottage retiré de la rue.

Un lot vacant contigu et adjacent aux propriétés ci-dessus.

P. A. Bacas, exécuteur-testamentaire, et autres vs. Armand Courcelle.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E. No 37,493.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J Spear, encanteur, bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 8 février 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles Rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément au jugement signé et rendu le 5 janvier 1893 par l'honorable Geo H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus la propriété de beaucoup de valeur décrite ci-après, à savoir.

1° Un certain lot de terre, **Premier District,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges et avantages y appartenant situé dans l'îlet borné par les rues Melpomène Thalie, Clara et Magnolia dans le premier district de cette ville, et mesurant 29 pieds 8 pouces et 4 lignes de face à la dite rue Melpomène sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles, le dit lot est désigné par la lettre A sur un plan dressé par J. A. D'Hémécourt, le 7 mai 1867 et annexé à un acte de vente de Mme Veuve James Clough passé pardevant J. R. Winchester, notaire, en cette ville le 27 juin 1867.

Les améliorations consistent en une maison double, à distance de la rue, ayant quatre chambres, galerie devant, cuisine de deux chambres, citernes, lieux d'aisance etc., portant les Nos municipaux 451 et 451 1½ rue Melpomène, loués $15 par mois.

Deuxième District.

2° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans le carré d'îlet borné par les rues St Philippe, Ursulines, Royale et Chartres, ayant 30 pieds américains, 11 pouces et 5 lignes de façade rue St Philippe, sur une profondeur de 85 pieds, 3 pouces entre lignes parallèles, borné du côté de la rue de Chartres, par une propriété actuellement ou récemment appartenant à O. Blineau de l'autre côté vers la rue Royale, par la propriété actuellement ou récemment appartenant à Mme Prévost, et à l'arrière, par la propriété actuellement ou récemment appartenant à M Cusachs.

Les améliorations comprennent une maison de résidence à un étage ayant 4 chambres, 2 cabinets, galerie et une bâtisse à deux étages ayant 6 chambres, lieux d'aisance, water-works, etc., portant le numéro municipal No 35 rue St Philippe. Vendue sujette à un bail expirant le 30 septembre 1893 au taux de $16 par mois payable mensuellement.

3° Un certain terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, passages, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Deuxième District de cette ville dans le carré d'îlet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Tremé et St Claude, et mesurant au pied américain, environ 45 pieds 6 pouces de façade rue Dumaine, sur une profondeur de 127 pieds.

Les améliorations consistent en une jolie maison double à un étage avec mansardes portant le No 193 rue Dumaine, ayant au rez-de-chaussée 4 chambres, 2 cabinets et une galerie, et dans les mansardes, 2 chambres, une bâtisse en briques, à 2 étages, ayant 6 chambres, une autre bâtisse de 2 chambres, citernes, puits, lieux d'aisance, water-works, etc., etc.

Sixième District.

4° Un certain terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, privilèges et avantages y appartenant ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Sixième District de cette ville (ci devant ville de Jefferson) dans le carré borné par les rues Aline, Magasine, Live Oak et Foucher, désigné par le No 11 sur un plan déposé en l'étude de E G Gottschalk ancien notaire en cette ville, selon le plan No 52 le dit terrain mesure 30 pieds de façade rue Aline, sur 125 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un joli cottage à distance de la rue ayant une galerie devant corridor sur le côté, six chambres, lieux d'aisance, citerne etc., loué $15 par mois.

5° Ce portion de terrain dans le même district et carré que la propriété décrite en quatrième lieu et touchant désigné par le No 12 sur le dit plan ci dessus mentionné, et mesurant 30 pieds de façade rue Aline sur 125 pieds, entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste, s'il y en a, à un ou à un et deux ans de crédit, à l'option des acquéreurs, divisé en paiements égaux, en coupons-billets portant huit pour cent d'intérêt par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'à parfait paiement. Les dits billets devront être garantis par privilège du vendeur et hypothèque spéciale sur la propriété vendue, les acquéreurs tenus garderont assurés les bâtisses et les améliorations pour la valeur des billets et la police sera transférée au détenteur des billets. Les actes de vente devront renfermer toutes les clauses usuelles de non aliénation, vente sans estimation, cinq pour cent par an honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement des billets. Les acquéreurs assumeront en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes dues en 1893, et un dépôt de dix pour cent entre les mains des encanteurs se fera au moment de la vente.

Actes de vente pardevant J. F. Meunier, notaire public, aux frais des acquéreurs.

7 jan—7 11 18 25—fév—1 8

Un Splendide Monument

—DANS LE—

Metairie Cemetery Association

—Par ordre des liquidateurs de—

L'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau, No 155 rue Commune—MERCREDI, 1er février 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse d'Encan St-Charles, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, au dernier et plus haut enchérisseur pour ce que cela rapportera.

Le Splendide Monument de l'Association de Bienfaisance Mutuelle du Pélican, dans le Metairie Cemetery Association, situé dans la section No 90 sur les lots Nos 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37 les dits lots de terrain ayant 576 pieds superficiels.

Termes et conditions.—Comptant, l'acquéreur transférera à ses frais, les restes contenus dans les divers caveaux au réceptacle de la Tombe et la les laissera reposer pour toujours.

28 déc—28—janv 4 11 18 25—fév 1er

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vaches, chevaux, jument, génisse, etc., etc.

Succession de Detleb Henry Kaack.

No 37,584—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue Commune, le MARDI, 7 février 1893, à 11 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au coin des rues White et Palmyre, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 18 janvier 1893, et un ordre daté le 24 janvier 1893 amendant le précédent ordre, pour le compte de la dite succession:

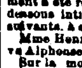

12 vaches, 1 taureau, 1 cheval, 1 jument, 1 génisse. Charrette de laitier, bidons, harnais, ustensiles pour une vacherie, bois, etc.

Termes et conditions—Pour toute somme au dessous de $100, comptant; pour toute somme de $100 et au-dessus, soixante jours de crédit, l'acquéreur fournissant son billet, endossé à la satisfaction de l'exécuteur testamentaire. La clientèle de la dite vacherie sera donnée au plus fort acheteur. 27 jan—27—1 5 6 7 fév

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Je certifie que le 11me jour de novembre 1892, jugement a été rendu en cette cour dans l'affaire ci-dessous intitulée et dans les termes et chiffres suivants, à savoir:

Mme Henrietta Spiro, femme d'Alphonse Marx vs Alphonse Marx, son mari.—No 36,328.

Sur la motion de W. O. Hart, avocat de la demanderesse, qui a produit due preuve à l'appui de la pétition de la demanderesse, la loi et les témoignages étant en faveur de celle-ci;

Il est ordonné, adjugé et décrété que le jugement par défaut enregistré dans cette affaire le 12 septembre 1892, soit maintenant confirmé et rendu final; et qu'en conséquence il y ait jugement en faveur de la demanderesse, Mme Henrietta Spiro, épouse d'Alphonse Marx, et contre le défendeur Alphonse Marx, décrétant une séparation de biens entre la demanderesse et le défendeur, et qu'elle soit autorisée à faire des affaires comme marchande publique, en son propre nom et à son propre profit. Le défendeur acquittera les dépens.

Jugement rendu le 11 novembre 1892.

Jugement signé le 17 novembre 1892.

(Signé) THOS. C. W. ELLIS, Juge.

En foi de quoi, j'ai apposé ici ma signature et le sceau de la dite Cour, en la ville de la Nouvelle-Orléans, ce 17e jour de novembre de l'an du Seigneur mil huit cent quatre-vingt-douze.

H. MESSONNIER, Député-Greffier.

23 nov—

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété améliorée de choix dans le Second District,

No 34 rue de Chartres, entre Douane et Bienville,

Magasin élégant en briques à trois étages, occupé par Adam J. Zang, Esq., loué à bail jusqu'au 30 septembre 1893, à raison de $50 par mois.

No 312 rue de Chartres, entre Quartier et Hôpital, une élégante résidence en briques à deux étages.

Nos 14, 16, 18 rue Tremé, entre Canal et Douane, une bâtisse à un étage et mansarde, divisée en trois corps de logis.

Succession de Mme E. Brandner.

No 37,691—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—Placide J. Spear, encanteur—Bureau No 155 rue de la Commune—MERCREDI, 8 mars 1893, à midi, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse d'Encan St-Charles, rotonde du rez-de-chaussée de l'Hôtel St-Charles,** rue St-Charles, entre les rues Gravier et Commune, en vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté le 31 janvier 1893 dans l'affaire ci-dessus, la propriété ci-après décrite, à savoir—

1° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Quartier, Vieille Levée et Hôpital, désigné par le No 3 sur un plan de J. N. de Pouilly, — janvier 1846 et déposé en l'étude de F. Percy, ancien notaire, et mesure 23 pieds 10 pouces de façade rue de Chartres, sur 161 pieds 2 2/3 pouces de profondeur entre lignes parallèles et étant le terrain le plus proche de la rue Barracks, aussi avec l'usage de deux allées, l'une 5 pieds de largeur ouvrant rue Hôpital, sur une profondeur de 159 pieds 8 3/8 pouces, en commun avec le terrain No 4 et autres, et l'autre allée, 11 2/8 pieds de largeur ouvrant rue du Quartier sur une profondeur de 159 pieds 3/8 pouces en commun avec le dit terrain et autres, conformément au dit plan.

Les améliorations consistent d'une maison de résidence en briques à deux étages à distance de la rue, portant le numéro municipal 312 de la rue de Chartres, ayant 4 chambres, gaz partout, cuisine ayant 3 chambres, grande cour, citerne, lieux d'aisances, hydrant, écurie à l'arrière, etc.

2° Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Chartres, Douane, Vieille Levée et Bienville, désigné par le No 2 sur un plan de A. Castaing, architecte, le 20 janvier 1860, déposé en l'étude de P. C. Cuvellier, ancien notaire de cette ville. Le dit terrain mesure 21 pieds 7 pouces et 5 lignes de façade rue de Chartres, sur une profondeur de 55 pieds 2 pouces et 5 lignes, entre lignes parallèles avec le droit de passage dans une allée de 5 pieds de façade rue de la Douane et aussi une cour de douze pieds 4 pouces de largeur à l'arrière du terrain No 3 et 27 pieds 6 pouces 2 lignes de largeur à l'arrière du terrain No 4, et de l'allée susdite. Les améliorations consistent en un beau magasin en briques à 3 étages No 34 de la rue de Chartres, occupé par Adam J. Zang et vendu sujet à un bail expirant le 30 sept 1893, à $50 par mois, payable mensuellement.

3° Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues **Tremé, Canal, Franklin et Douane,** et mesure 50 pieds 10 pouces de face à la rue **Tremé,** sur 79 pieds 10 pouces 7 lignes de profondeur, entre lignes parallèles et est composé des terrains Nos 5 et 6 du carré 18.

Les améliorations consistent en une bâtisse à deux étages, couverte en ardoises, avec mansarde divisée en deux corps de logis chaque côté, ayant deux chambres et galerie dans le fond et deux dans les mansardes. Ensemble avec une cuisine en bois à un étage, ayant deux chambres de chaque côté, lieux d'aisances, cuve, etc., connue par les numéros municipaux 14 16, et 18 rue Tremé.

Conditions.—Une moitié ou plus comptant et le reste à un an de crédit garanti par privilège de vendeur, avec 8 pour cent d'intérêt par an à partir de l'adjudication, et toutes les autres clauses usuelles. L'acquéreur assumera toutes les taxes de l'année 1893 et un dépôt de 10 pour cent sera exigé.

Actes de vente pardevant Fred Adolph, notaire, aux frais des acquéreurs.

1er fév—1 8 15 22—mars 1

PAR STEPHEN J. DERBES.

Au No 36 rue Royale, Jeudi.

Costumes riches et élégants

—Pour—

Théâtres, Masquerades ou Bals.

Vente positive

Pour le compte de qui cela peut concerner. Toutes les dites marchandises étant de première classe ayant été importées directement de Paris.

JEUDI, 2 février, à 11 heures A. M., à la salle d'encan du Derbès Auction Co. Limited, No 36 rue Royale

Les marchandises sont maintenant exposées dans la dite salle d'encan

STEPHEN J. DERBES, Encanteur.

1er fév—2t

PAR W. I. HODGSON & FILS

ANNONCE JUDICIAIRE.

Dans le Troisième District UNE PROPRIÉTÉ COTTAGE DE VALEUR

No 120 rue Champs-Elysées.

Entre Bourgogne et Remparts

Six Lots de Terre de Valeur, Rue Champs-Elysées,

Entre Joséphine et Solidelle.

—Dans l'Affaire de—

Mme Veuve John Ermon, tutrice, etc., vs W. M. Ermon et als.

VENTE POUR UN PARTAGE.

A Long Crédit à l'Encan.

PAR W. I. HODGSON & SON—W. I. Hodgson, encanteur, bureau No 12 rue Carondelet—MARDI, le 21 février 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, le dit jugement rendu le 11 janvier 1893 et signé le 17 janvier 1893 dans l'affaire de Mme Veuve John Ermon, tutrice, etc., versus W. M. Ermon et als, Dossier No 37,525, pour un partage, à l'encan il sera vendu—

Cottage No 120 Champs-Elysées.

1° **Une certaine portion de terre,** ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Bourgogne et Remparts désignée par la lettre B, laquelle mesure 26 pieds 8 pouces de face à la rue Champs Elysées, sur une profondeur sur le côté le plus près de la rue Bourgogne de 154 pieds 6 pouces et 3 lignes, et sur la ligne opposée près la rue Remparts, elle a une première profondeur de 122 pieds 2 pouces et 5 lignes, puis elle s'ouvre vers la rue Remparts à une distance de 50 pieds 1 pouce sur la ligne parallèle aux Champs Elysées, puis elle a une seconde profondeur de 5 pieds 8 pouces vers la rue des Français, puis elle retire en s'étendant à une distance de 23 pieds 2 pouces et 4 lignes vers la rue Bourgogne sur une ligne parallèle à la rue des Français, puis une troisième profondeur de 26 pieds 7 pouces et 6 lignes jusqu'à la ligne du fond, sur laquelle elle mesure 53 pieds 3 pouces et 4 lignes, le tout conformément à un plan de Sidney O. de l'Isle, voyer, en date du 2 février 1892, le tout plus ou moins, au pied américain.

Les améliorations consistent en un désirable cottage en bois, couvert en ardoises, avec mansarde, et une bâtisse en briques à deux étages, touchant la bâtisse ci-dessus et connu par le No 120 rue Champs-Elysées, ayant en tout, corridors et 12 chambres, chambres à bain, office, lieux d'aisance, etc., et installations de gaz, 2 cuves et hydrant, galerie de côté et hangar, cour et allée pavées.

Six terrains.

2° **Six certains lots de terre,** situés dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Français, Joséphine ou Prieur et Solidelle ou Roman, désignés par les Nos 5, 6, 9, 10, 13 et 14, qui mesurent comme suit, à savoir:

Les lots Nos 5 et 6 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face aux Champs-Elysées sur une profondeur de 120 pieds.

Les lots Nos 9 et 10 se touchent et mesurent chacun 34 pieds 8 pouces de face à la rue Joséphine ou Prieur sur une profondeur de 128 pieds 2 pouces et 1 ligne.

Les lots Nos 13 et 14 se touchent et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Français sur une profondeur de 120 pieds, le tout plus ou moins, au pied américain, conformément au plan qui peut être vu à l'emplacement de la vente.

Conditions.—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans avec 8 pour cent d'intérêt par an et toutes les clauses usuelles de garanties, incluant 5 pour cent d'honoraires d'avocat à partir du jour de la vente. La partie à crédit doit être divisée en billets coupons au gré des parties intéressées. Les acquéreurs assumeront les taxes pour l'année courante 1893, en sus de leurs enchères et devront aussi faire un dépôt de 10 pour cent comptant au moment de la vente.

Actes de vente pardevant John J. Ward, notaire, aux frais des acquéreurs

18 janv—18 22 29—5 12 19 fév

Avis aux applicants pour la taxe directe.—Nouvelle-Orléans, 22 novembre 1892.—Par ordre du Gouverneur, comme Secrétaire de la Commission du Fonds de la Taxe Directe, j'ai établi un bureau temporaire, pour l'accommodation du public, au No 7 rue du Camp, Bâtisse Morris, cinquième étage, chambre H, à la Nouvelle-Orléans, où l'on me trouvera tous les jours à l'exception du dimanche, de 9 heures A. M., à 3 heures P. M., dans le but de recevoir des applications par écrit, devant être enregistrées par devant le Gouverneur, pour le remboursement de la Taxe Directe sur des propriétés foncières, payée aux Etats-Unis, en l'année 1865. Les applications qui ne seront pas accompagnées d'un timbre-poste et d'une enveloppe avec l'adresse ne recevront pas de réponse. Aucune application verbale ne sera reçue.

La liste des contribuables et des montants payés et les règlements indiquant la manière de faire les réclamations, ainsi que des échantillons des formes d'applications, seront déposés avec les Greffiers des diverses Cours de District de cet Etat et le Greffier de la Cour Civile et de la Cour Criminelle de District pour la Paroisse d'Orléans.

OSCAR ARROYO,
Secrétaire du Bureau.

23 nov—1m 1f par sem

VENTES A L'ENCAN.

PAR FOURTON & FISCHER, AGENTS ALBERT PAUL, ENCANTEUR.

Une occasion splendide pour un placement profitable. Emplacement d'affaires de choix et résidence attenante. Les deux cottages double. Nos 117 et 119—121 et 123 rue Dauphine, entre St-Louis et Toulouse. A conditions faciles. Il sera vendu à l'encan, MERCREDI, 8 Février 1893, à midi, à la Bourse d'Encan de l'Hôtel St Charles—

Trois certains lots de terre (dans le Second District) faisant face à la rue Dauphine, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Toulouse et Bourgogne, avec les mesures d'après le plan à la Bourse, les améliorations consistent:

1° Une maison double en bois à un étage subdivisée confortablement, rapportant $20 par mois et désignée par les Nos 117 et 119 rue Dauphine.

2° L'emplacement fructueux d'affaires attenant à la propriété ci-dessus, consistant du cottage double, occupé comme buvette et restaurant, et connu comme les Nos 121 et 123 rue Dauphine. Ensemble avec plusieurs bâtisses en briques et en bois dans le fond. Emplacement central, bonnes rues, chars urbains passant devant, et attenant à la bâtisse du Louisiana Troy Laundry dans le fond. Le tout sera vendu en bloc, offrant aux acquéreurs un placement sûr et permanent. $30 par mois étant offert pour la bâtisse du restaurant

Conditions—Tiers ou plus comptant balance à un ou deux ans, 7 pour cent d'intérêt, etc.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Edgar Grima, notaire. Un dépôt de 10 pour cent à la vente.

FOURTON & FISCHER, Agents.
ALBERT PAUL, Encanteur.

1 fév—1 8

PAR ALBERT PAUL.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bijouterie, Diamants, Argenterie, Montres en or, Bibliothèques et Livres, Effets personnels, Meubles, etc.

Succession de David S. Bryon.

No 34,855—Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau, 159 rue Commune—LUNDI, 13 février 1893, à 11 heures A. M. au No 25 rue Magasine, près Gravier (quand les articles ci-dessus auront été transférés dans l'intérêt de la vente), en vertu d'un ordre de l'Hon Thos. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division A, daté du 23 janvier 1893, dans la succession de David S. Bryon. Dossier No 34,855 il sera vendu à l'encan—

Un lot de bijouterie, meubles, etc.

Conditions—Comptant.

1fév—1 6 11 à date

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PARTAGE.

Propriété de choix à Carrollton.

Deux Grands Lots de Terre rue Short, courant à et faisant face à la rue Huso, entre St-Charles et Pearl.

In re T. J. Fisher versus Bridget Glenn et son mari Frederick Lehman.

No 30,672—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

PAR ALBERT PAUL, encanteur—Bureau No 159 rue de la Commune—Le MERCREDI 15 février 1893, à midi, à la Bourse St Charles, dans la rotonde de l'Hôtel St Charles, rue St-Charles, entre Commune et Gravier, en vertu d'un jugement rendu le 6 janvier 1893 et signé le 10 janvier 1893, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C", in re T. J. Fischer versus Bridget Glenn et son mari Frederick Lehman, Dossier No 30,672 il sera vendu à l'encan, pour effectuer un partage, à savoir—

Deux certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent droits, voies, privilèges et tout ce qui y appartient, situés dans le Septième District de cette ville, désignés par les Nos 5 et 6 de l'îlet No 67 nouveau plan (anciennement 61 de la vieille ville de Carrollton) bornés par les rues St Charles, Short, Pearl et Huso, sur un plan dressé par C. F. Zimple, voyer, daté le 6 de février 1896, déposé au bureau de W. Y. Lewis, ex-notaire et mesurant en mesure américaine, 30 pieds chaque face à la rue Short la même façade sur la rue Huso sur 130 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux bâtisses en bois, etc.

Conditions—Comptant.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant ..., notaire public. Un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

15 jan—15 21 25—fév 1 8 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession d'Alfred Guerin et Bertha Guerin.

No 37,581—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune.—MERCREDI 15 février 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs, au rez-de-chaussée de la Rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Commune et Gravier en vertu d'un ordre de l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, en date du 13 janvier 1893, dans l'affaire des successions Alfred Guerin et Bertha Guerin, il sera vendu à l'encan, à savoir

Un certain lot de terre dans le Deuxième District de cette ville ensemble avec les améliorations, etc., qui s'y trouvent, dans l'îlet borné par les rues St-Pierre, Orléans, Villeré et Robertson, désigné comme lot No 1 sur un plan annexé à un acte de vente du 30 décembre 1871 pardevant A. Doriocourt, notaire, et mesurant 28 pieds 5 pouces de face à la rue St Pierre sur 82 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant. Acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant O. Morel, notaire. L'acquéreur aura à faire un dépôt de 10 pour cent au moment de l'adjudication.

15 jan—15 21 25—1 8 15 fév

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Améliorée de Valeur DANS LE SECOND DISTRICT.

Le Joli Cottage à Double Corps de Logis,

Avec une Bâtisse à Deux Etages y Attenant dans le Fond.

Nos 277 et 279 rue Villeré, près Esplanade.

Succession de Elizabeth Richard, épouse de Jean Marie Sabalot.

No 37,210—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur—Bureau No 159 rue Commune—MERCREDI, le 1er mars 1893 à midi, à la Bourse des Encanteurs, rez-de-chaussée de la rotonde de l'Hôtel St-Charles, rue St Charles, entre Gravier et Commune, en vertu d'un ordre, à lui adressé, de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, daté du 10 janvier 1893, dans l'affaire de la succession de Elizabeth Richard, femme de Jean Marie Sabalot, il sera vendu à l'encan, à savoir:

Deux certains lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et privilèges y appartenant, situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet No 174 175 borné par les rues Villeré, Esplanade, Quartier, Robertson et le Chemin du Bayou et mesurant, au pied américain, comme suit:

Le lot No 6 mesure 14 pieds de face à la rue Quartier, 85 pieds sur la ligne le divisant du lot No 7, 26 pieds 10 pouces sur l'autre côté et 29 pieds 8 pouces et 1 ligne sur la ligne du fond; le lot No 7 mesure 27 pieds de face à la rue Quartier sur 85 pieds de profondeur et de face à la rue Villeré, et aussi une allée en commun de 2 pieds 6 pouces dans le fond des dits terrains dans toute sa longueur

Les améliorations consistent d'un joli cottage résidence bien bâti et confortable, à deux corps de logis avec une addition dans le fond à deux étages, connu par les numéros municipaux 277 et 279 rue Villeré. Bonne location, convenable et entouré par des résidences modernes de choix.

Conditions—Comptant.

L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant M. V. Dejean, notaire. L'acquéreur devant déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

22 janv—22—fév—1 8 15 22—mars 1

PAR D. E. MORPHY

ANNONCE JUDICIAIRE.

Grand stock d'épiceries et de balances, coffre-fort et installations de bureau.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—No 37,367—Division B.

Henry Ehrensing contre ses créanciers.

PAR D. E. MORPHY, Encanteur—En vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, Division B., à moi adressé, en date du 27 janvier 1893, je vendrai à l'encan, MERCREDI, 8 février 1893, à 11 heures du matin, dans le magasin No 109 rue Poydras—

Tout le stock d'épiceries (groceries), les balances un coffre-fort et les meubles de bureau livrés par le susdit insolvable à ses créanciers.

Conditions—Rigoureusement au comptant.

28 janv—28 31—fév 1 8

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage de résidence et deux terrains rue Philippe entre Franklin et Liberté.

Succession de Anne Weinkemmer.

No 36,148.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

MERCREDI, 1er MARS.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. B. Robinson, encanteur—Bureau 3 1½ rue Carondelet, MERCREDI, 1er mars 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 5 janvier 1893 à l'encan il sera vendu—

Deux certains terrains avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, privilèges et tout ce qui y appartient, dans le Quatrième district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Philippe, Liberté (ci-devant Race) et Franklin (ci-devant Rice) et Jackson, désignés comme les terrains Nos 5 et 6 sur un plan déposé, pour références, en l'étude de T. O. Stark, ancien notaire en cette ville, comme plan No 152. Lesdits terrains sont contigus l'un à l'autre et mesurent, chacun, 29 pieds 10 pouces de façade rue Philippe, sur 118 pieds, 8 pouces, 5 lignes de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un joli cottage en bois ayant 4 chambres et à l'arrière, une cuisine à deux étages ainsi qu'une grande cour sur le côté, convenable pour y avoir une écurie pour drays et mulets. La propriété est désignée par le No 483 rue Philippe. On peut inspecter les lieux en en demandant les clefs au bureau des encanteurs.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le reste à 1 et 2 ans de crédit en paiements égaux portant 7 pour cent d'intérêt par an, assurance, 5 pour cent honoraires d'avocat et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1893 assumées par l'acquéreur; 10 pour cent requis au moment de l'adjudication. L'acte de vente, aux frais de l'acquéreur, pardevant John J. Ward, notaire.

29jan—29 fév 1 8 15 22 mars 1

VENTES A L'ENCAN.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD.

ANNONCE JUDICIAIRE.

OCCASIONS SANS PAREILLES

CHANCE MAGNIFIQUE

—DANS—

TOUS LES DISTRICTS.

Toutes les personnes désirant faire des placements y trouveront avantage. Citons:

Le Fabricant—le Warehouseman—le Capitaliste—l'homme d'affaires conservateur—le Spéculateur—le Constructeur et les gens n'ayant que de modestes moyens.

La liste entière comprend une variété de propriétés riches, donnant de beaux profits, dans tous les genres pour placements de fonds.

Occasion rarement offerte.

La gigantesque fabrique de Vêtements de jeans de MM. Wolf & Sons, 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville.

Le superbe édifice pour factorerie de coton de MM. Richardson & May, No 40 rue Perdido.

Le dépôt de machines de M. Harry K. Ivens, 96 et 98 rue S. Peters (ou Nouvelle-Levée), 26 et 28 rue Commerce, coin Lafayette.

Vaste entrepot 114, 116, 118, 120 rue Magazine, occupé par MM. W. H. Matthews & Bro.

Solides édifices en briques, 205 et 207 rue Carondelet, lot vacant y attenant.

Edifices en briques 31, 33, 35 rue Hôpital.

Cottages à double corps de logis.

Royale, coin Bartholomew, et deux lots vacants rue Bartholomew.

Magasin et maison de résidence, Champs-Elysées et Bourgogne.

Deux cottages doubles rue Bienville, près Broad.

Emplacements de choix pour bâtir.

Bienville, coin Rendon; Bienville, coin Napoléon; Levee street, (maintenant Tchoupitoulas) entre Sixth et Seventh; Prieur, entre Calliope et Clio.

Ilet entier, Sixteenth, Degnand (maintenant Leonidas), Monroe et Stephanie (maintenant Stroelitz), et Triangle, Fulton, Delord et Levée.

Mercredi, 1er février

SUCCESSION DE WILLIAM MASSEY.

No 32,399—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. B. Robinson, encanteur—Bureau, 3 1½ rue Carondelet—MERCREDI, 1er février 1893, à midi à la Bourse des Encanteurs 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 décembre 1892, docket No 32,399 pour compte de la succession ci-dessus, il sera vendu

1° **Un certain lot de terre** avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet compris par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée (maintenant Decatur) mesurant, mesure américaine 30 pieds 6 pouces 4 lignes de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 106 pieds 7 pouces plus ou moins, conformément à un croquis joint au terrain, annexé à un acte passé devant Charles Boudousquié, ancien notaire de cette ville, le 18 octobre 1847.

Un certain lot de terre, etc., situé dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Levée Douane et Chartres, mesurant 64 pieds de face à la rue Bienville sur 102 pieds 5 pouces de profondeur, borné sur un côté par la propriété dernièrement appartenant à N. Hory, et sur l'autre côté par la propriété dernièrement appartenant à T. Banks, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits etc.

Aussi un lot de terre, situé à l'angle sud ouest de la rue Bienville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Chartres, Douane et Levée, maintenant Decatur, mesurant, au pied américain, conformément à un plan fait par J. Pilié le 10 septembre 1845, 30 pieds 10 pouces 6 lignes de face à la rue Bienville, sur 106 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles, borné sur le côté regardant la rue de Chartres par la propriété appartenant aux héritiers de feu Spencer, et de l'autre côté, par la propriété de la Banque des Citoyens, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent

Ces trois morceaux composent le lot de terre sur lequel se trouve la bâtisse connue par les Nos 26 à 34 rue Bienville, et occupé actuellement par B. J. Wolf, comme fabrique d'habillements faits

Les améliorations comprennent cet immense établissement industriel connu comme la manufacture de Pantalons de Jeans et d'habillements faits de B. J. Wolf & fils, désignée par les Nos 26, 28, 30, 32 et 34 rue Bienville. Cette bâtisse solide a été érigée spécialement pour être sous la surveillance de ceux qui occupent actuellement pour la conduite d'une pareille entreprise et elle est louée à bail jusqu'à la du d'août 1893, à un loyer annuel de $2,070 avec les termes et conditions ci-après, à savoir: Qu'en outre de loyer, les locataires paieront toutes les taxes de ville et d'Etat et autrement, tiendront la propriété assurée à leurs propres frais, et aussi tout le local en bon ordre. De sorte donnant le revenu ainsi que cela est mentionné plus haut, au propriétaire.

2° **Deux certains lots de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc. situés dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Carroll, Perdido, Poydras et Carondelet, désignés sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, le 28 mars 1854, comme suit à savoir: Le lot No 3 mesure 14 pieds 2 pouces de face à la rue Perdido, sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise, bornée dans le fond par une allée de 3 pieds 11 pouces 4 lignes de largeur pour l'usage commun du dit lot et d'autres, et une portion de terre située dans le fond du lot ci dessus décrit, sur le côté opposé de la dite allée et désigné aussi par le No 3, ayant 6 pieds 2 pouces 6 lignes de face sur la dite allée, sur 23 pieds 11 pouces de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise. Le lot No 4 touche au lot No 3 et mesure 14 pieds 2 pouces de face à la dite rue Perdido sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure anglaise, borné dans le fond par une allée de 3 pieds 11 pouces 4 lignes de largeur pour l'usage commun du dit lot et d'autres et une portion de terre située dans le fond du lot ci-dessus décrit sur le côté opposé de la dite allée et désigné aussi par le No 4, ayant 6 pieds 2 pouces 6 lignes de face à la dite allée sur 23 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, mesure anglaise. Ladite propriété se compose du lot primitif No 3 ayant 28 pieds 4 pouces de face à la rue Perdido sur 100 pieds de profondeur, et de partie de la portion du fond du lot primitif No 5, ayant 23 pieds 10 pouces 4 lignes de face à la rue Carroll sur 120 pieds 5 pouces de profondeur. Les améliorations comprennent la grande bâtisse en briques à quatre étages connue comme le No 40 rue Perdido et louée à bail à MM. Richardson & May le 30 septembre 1893, à $125 par mois. La vente est sujette au dit bail.

3° **Quatre certains lots de terre,** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Commerce, Nouvelle Levée (ou S. Peters) et Girod désignés par les lettres A, B, C et D. sur une esquisse de J. A. D'Hémécourt, voyer, datée le 4 septembre 1867, d'après la dite esquisse, les dits lots ont les dimensions suivantes, à savoir: Le lot A forme le coin des rues Nouvelle-Levée (ou S. Peters) et Lafayette, et mesure 19 pieds 1 pouce et 4 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée (ou S. Peters), 18 pieds 9 pouces de large sur la ligne du fond le séparant du lot B, 84 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur et de face sur la rue Lafayette, et 89 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du dit lot D; et le dit lot B forme le coin des rues Commerce et Lafayette, et mesure 19 pieds 9 pouces de face à la rue Commerce, 18 pieds 9 pouces sur la ligne du fond, le séparant du dit lot A, 73 pieds et 4 lignes de profondeur et face à la rue Lafayette et 96 pieds 4 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du lot C; et le dit lot C mesure 23 pieds 6 pouces de face à la rue Commerce, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de large sur la ligne du fond le séparant du lot D, 76 pieds 4 pouces et 1 lignes de profondeur sur la ligne du lot B, et 71 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur l'autre ligne vers la rue Girod; et le dit lot D mesure 24 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Nouvelle-Levée, 23 pieds 5 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne du fond, le séparant du lot C, 82 pieds 7 pouces de profondeur sur la ligne du lot A, 89 pieds 2 pouces et 4 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Girod.

Les améliorations comprennent deux grandes et solides bâtisses en briques, désignées par les Nos 96 et 98 rue Nouvelle Levée, courant à travers et ouvrant sur la rue Commerce, et formant le coin des rues Lafayette et Nouvelle Levée, et maintenant louées à bail à H. K. Ivens jusqu'au 30 septembre 1893, à $75 par mois. La vente est sujette au dit bail.

4° **Un certain lot de terre** situé dans le Premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Lafayette, Foucher et Girod, mesurant 115 pieds de face à la rue Magasine, la même façade, plus ou moins sur la rue Foucher, sur une profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Lafayette de 166 pieds 6 pouces et sur la ligne la plus rapprochée de la rue Girod 172 pieds 6 pouces et 2 lignes. La dite propriété est désignée par la lettre B sur un plan annexé à un acte de vente pardevant L. F. Caire, notaire, daté le 29 avril 1842. Les améliorations comprennent un grand entrepôt en briques à un étage avec un passage au centre, permettant de cette façon aux wagons de charger et de décharger à l'intérieur de la bâtisse, maintenant louée à bail à W. H. Matthews et Frères à $1... par mois jusqu'au 30 septembre 1893. La dite vente est sujette au dit bail. Désigné par les Nos 114 à 120 rue Magazine.

5° **Deux certains lots de terre** et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Julie, Carondelet, St Joseph et Baronne, et désignés par les Nos 4 et 5, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer, daté le 18 mars 1846. Les dits lots sont contigus les uns aux autres et mesurent chaque 28 pieds de face à la dite rue Carondelet sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine, bornés au fond par une allée de 7 pieds 10 pouces de large.

Les améliorations comprennent une bâtisse en briques double à trois étages, chaque côté ayant environ dix chambres et connue par les numéros municipaux 205 et 207 rue Carondelet, et maintenant loués à raison de $55 par mois pour les deux côtés.

6° **Deux certains lots de terre** adjacents l'un à l'autre, situés dans le Second District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Vieille Levée, Condé (maintenant Chartres) Hôpital et Quartier désignés par les Nos 1 et 2. Le lot No 1 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 159 pieds 3 pouces et 3 lignes de profondeur sur la ligne de face après la rue Levée et 159 pieds 5 pouces et ... ligne de profondeur sur l'autre côté. Le lot No 2 mesure 24 pieds de face à la rue Hôpital sur une profondeur de 159 pieds 5 pouces ... la ligne le divisant du lot No 1, et 159 pieds ... pouces et 7 lignes sur la ligne le divisant du lot No 3, ensemble avec tous les droits etc.

Les améliorations comprennent deux grandes bâtisses en briques à trois étages, ayant chacune environ quinze chambres ou plus et désignées par les Nos 31 et 33 rue Hôpital.

7° **Un certain lot de terre** situé dans le Second District de cette ville, sur la rue Hôpital, entre les rues Condé (maintenant Chartres) et Vieille Levée, dans le même îlet et à côté de la propriété précédemment décrite et désigné par la lettre A, sur un plan particulier dressé par L. H. Dépouilly, au mois de Janvier 1846 avec le privilège d'une allée en commun avec ce lot et autres ... pieds de large faisant face à la rue Hôpital, ensemble avec tous les droits, etc. Le dit lot de terre mesure, en mesure américaine, 24 pieds de face à la rue Hôpital sur 150 pieds 9 5/8 de pouces sur la ligne de gauche, laquelle ligne le divise du lot désigné comme lot No 2, et 159 pieds 5/8 pouces sur la ligne qui le divise de la dite allée. Les améliorations comprennent une grande bâtisse en briques à trois étages, ayant environ dix chambres ou plus et désignée par le No 35 rue Hôpital.

8° **Deux certains lots de terre** situés dans le Faubourg Washington et désignés par les Nos 1 et 2 dans l'îlet No 5. Le lot No 1 mesure 32 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur. Le lot No 2 mesure 45 pieds de face à la rue Casacalvo (maintenant Royale) sur 118 pieds 2 pouces et 6 lignes de profondeur, le tout mesure américaine.

Le lot No 1 forme l'encoignure des rues Casacalvo (maintenant Royale) et Bartholomew, dans l'îlet borné par les rues Marais et Chartres. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bloc chaque côté ayant environ cinq chambres et loués à $— par mois chaque côté et désignés par les Nos 1000, 1002, 1004 et 1006 rue Royale.

9° **Deux terrains de choix convenables pour y bâtir** dans le même carré d'îlet et contigus aux précédents, à l'arrière désignés par les Nos 9 et 10 sur un plan dressé par B. Buisson, voyer, le 20 mai 1832. Chacun des dits terrains mesure 33 pieds de façade rue Barthélemy, sur 110 pieds de profondeur, mesure anglaise.

10° **Un certain terrain** numéroté un, situé dans le faubourg Marigny, formant le coin des rues Champs Elysées et Craps, maintenant Bourgogne, dans le carré borné par les rues Français et Remparts, mesurant 20 pieds de façade rue des Champs-Elysées, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Craps, maintenant Bourgogne, mesure anglaise, borné d'un côté par le terrain No 2 et à l'arrière par le terrain No 4. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages avec magasin en bas, et résidence au haut, ayant 6 chambres et actuellement loué $15 par mois.

11° **Deux certains terrains** situés dans le Second District de cette ville, dans le carré borné par les rues Douane, Bienville, Broad et Dorgenois, désignés par les Nos 5 et 6, et contigus. Ils ont chacun, 29 pieds, 8 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville sur une profondeur de 130 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent deux cottages doubles en bois, ayant, chacun cinq chambres, sous-loués à 8 par mois de chaque côté et désignés par les Nos 514, 514 1/2, 516 et 516 1/2 rue Bienville.

12° **Un certain terrain,** situé dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Rendon et Douane et Tay Hagan, désigné comme terrain No 10 au plan de C. A. De Armas, voyer, le 30 août 18.., lequel terrain forme le coin des rues Bienville et Rendon et mesure 30 pieds 9 pouces et 5 ... de façade rue Bienville, sur 102 pieds 8 pouces et 4 lignes de profondeur et façade rue Rendon entre lignes parallèles.

13° **Sept terrains de choix convenables pour y bâtir,** situés dans le Second District de cette ville, carré borné par les rues Bienville, Solomon, Napoléon et Conti, dans le ... Jackson et désignés par les Nos de 6 à 11 inclusivement, et le No 24, sur un plan dressé par Louis H. Pilie voyer de la ville, en date du 2 mars 1860. Les terrains 6 à 9 inclusivement mesurent, chacun, 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville. Les dits terrains se touchent et mesurent 120 pieds de profondeur. Le terrain 10 touche au terrain 9 et forme le coin des rues Bienville et Napoléon, et a 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de façade rue Bienville sur une profondeur de 120 pieds rue Napoléon. Le terrain No 11 a 30 pieds 4 pouces 7 lignes de face à la rue Napoléon sur 159 pieds 10 pouces et 3 lignes de profondeur et le dit terrain 24 a 30 pieds 4 pouces et 7 lignes de façade rue Solomon, sur une profondeur de 159 pieds 10 pouces et 3 lignes, ensemble avec tous les droits, etc.

14° **Une portion de terre** située dans le Quatrième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Sixième, Septième, Levée, maintenant Tchoupitoulas, et Water, mesurant 26 pieds 1 pouce de face à la rue Levée, sur une profondeur de 70 pieds 10 pouces et 1 ligne sur la limite du terrain A, et 71 pieds 4 pouces sur la limite de la propriété de John Denègre, et 26 pieds 10 pouces et 4 lignes à l'arrière, comme le porte un diagramme de Hugh Grant, voyer de Lafayette, en date du 23 février 1849, sur lequel diagramme ledit terrain est marqué de la lettre B, et lequel morceau de terre fait partie du terrain A sur le plan primitif du Faubourg Livaudais ensemble avec la moitié indivise de toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, etc., et dépendances y appartenant.

15° **Toutes en particulier cinq lots de terre,** situés dans le Premier District de cette ville dans l'îlet No 33 borné par les rues Prieur, Johnson, Clio et Calliope et désignés par les Nos 1 à 5 inclusivement, et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Prieur sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

16° **Un certain carré d'îlet,** situé à Carrollton, Paroisse Jefferson, maintenant le Septième District de cette ville, compris entre les rues Stéphanie, maintenant Stroelitz, Seizième Monroe et Deghaud, maintenant Léonidas, désigné par la lettre N, lequel îlet est composé de vingt-quatre lots numérotés de 1 à 24 inclusivement. Ces terrains ont les dimensions suivantes: Les Nos 1 2 3 4 5 6 7 8 9 et 10 mesurent 30 pieds de façade rue Seizième, sur 120 pieds de profondeur, le No 1 formant le coin des rues Seizième et Monroe, et le No 10 formant le coin des rues Seizième et Degnand maintenant Léonidas. Les Nos 11 et 12 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Monroe, sur 150 pieds de profondeur. Les Nos 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20, 21 et 22 mesurent chacun, 30 pieds de façade rue Stéphanie, maintenant Strecelitz, sur 120 pieds de profondeur; le No 13 formant le coin des rues Monroe et Stéphanie, maintenant Streelitz, et le No 22 formant l'angle des rues Stéphanie, maintenant Stroelitz, et Degnand, maintenant Léonidas; et les Nos 23 et 24 mesurent, chacun, 30 pieds de façade rue Degnand maintenant Léonidas sur 150 pieds de profondeur, le tout en mesure américaine d'après un plan particulier de L. Surgi, en date du 19 janvier 1836, ensemble avec tous les droits, etc.

17° **Cinq certains terrains** avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, etc., situés dans la batture du premier district de cette ville, dans l'îlet borné par le triangle de la Nouvelle Levée et des rues Delord, Water et Louisa (ou Calliope), désignés comme terrains 5, 6, 7, 8 et 9, sur un plan de J. A. d'Hemecourt, voyer en date du 27 décembre 1856 lesquels terrains ont les dimensions suivantes:

Le terrain 5 a 95 pieds 11 pouces et une ligne de façade rue Delord, et 30 pieds 9 pouces et 1 ligne rue Triangle, et les terrains 6, 7, 8 et 9 ont, chacun, 25 pieds, 10 pouces et 6 lignes de façade rue Delord, et 30 pieds, 8 pouces et 5 lignes de façade rue Triangle sur les profondeurs suivantes: le terrain 5 a 91 pieds, 5 pouces sur la limite du terrain 4, et 102 pieds 1 pouce et 4 lignes sur la limite du terrain 6, le terrain 6 a 112 pieds 9 pouces et 6 lignes sur la limite du terrain 7, le terrain No 7 a 123 pieds, 6 pouces sur la limite du terrain 8, le terrain No 8 a 134 pieds, 2 pouces et 2 lignes sur la limite du terrain 9, le terrain No 9 a une profondeur de 144 pieds 10 pouces, 4 lignes sur les limites des terrains de 10 à 23. La possession de cette propriété peut être obtenue trente (30) jours après la signature de l'acte de vente.

Conditions—Un tiers ou davantage comptant, au gré des acquéreurs, le reste, s'il y en a, à un et deux ans au taux de 7 pour cent d'intérêt payable annuellement et commençant à la date de l'adjudication. Toutes les taxes dues et exigibles en 1893 seront acceptées par les acquéreurs, et toutes les ventes devront être faites sujettes aux conditions des baux actuels. Un dépôt de 10 pour cent comptant exigé au moment de la vente pour assurer celle-ci

Les actes de vente pardevant W. Morgan Gurley, notaire, aux frais des acquéreurs.

25 déc—25 28—jan 4 11 18 25—fév 1

ANNONCE JUDICIAIRE.

RESIDENCE-COTTAGE

—ET—

Un terrain pour bâtir y attenant Rue Enghien, entre Remparts et St Claude.

Succession de Mme James R. Carrigee

No 36,248.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C.

Mercredi, 1er mars.

PAR ROBINSON & UNDERWOOD—W. C. B. Robinson, Encanteur, Bureau No 3 1½ rue Carondelet—MERCREDI, 1er mars 1893, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 3 janvier 1893, à l'encan, il sera vendu—

1° Un certain demi lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Enghien, ou avenue Lafayette, Port, Remparts, anciennement Amour, et St Claude, anciennement Bons Enfants, et mesurant 14 pieds 1 1/2 pouce de face à la rue Enghien, ou avenue Lafayette, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds 3 pouces 6 lignes et étant la moitié la plus près de la rue Remparts, du lot de terre, désigné par le No 29 de l'îlet No 12 sur un plan fait par Louis H. Pilié, député voyer de la ville le 21 novembre 1844 et déposé pour référence en l'étude de Jules Mossy, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations consistent d'un cottage en bois contenant 3 chambres et une cuisine et désigné par le No 135 rue Enghien.

Un terrain de choix pour bâtir avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Faubourg Washington, Troisième District, dans le même îlet et attenant à la propriété ci-dessus décrite, désigné par le No 30 sur le plan ci-dessus mentionné et mesurant au pied américain 28 pieds de face à la rue Enghien (ou Avenue Lafayette) sur 130 pieds 3 pouces 6 lignes de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions, comptant. Un dépôt de 20 pour cent sera requis au moment de l'adjudication. Toutes les taxes dues et exigibles en 1893 devront être assumées par les acquéreurs.

L'acte de vente, aux frais des acquéreurs, pardevant John R. Légier, notaire.

25 janv—25—1 8 15 22 fév—1 mars